

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAILHARES DU 19 JUIN 2026

Présents : M. REBOULLET Didier, Mme MILESI Evelyne, M. GRANGE Louis, M. FARRE Yves, Mme MANIOULOUX Patricia, M. BERGERON Florent, Mme SCHMITT Anne, M. BERT Tony, Mme PROTTE Christiane, M. CAILLET Emmanuel

Absents : Mme LE HIR Murielle (a donné procuration à Mme MANIOULOUX Patricia

Secrétaire de séance : M. BERT Tony

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 avril est adopté à l'unanimité

Délibération n°2026-26 Fixation des redevances d'occupation du domaine public par les commerçants ambulants de type foodtruck, camion pizza et assimilés (9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE de ne pas fixer de redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants type foodtruck, camion pizza, et assimilés et de maintenir la gratuité des emplacements

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2026-27 Demande d'aide au département pour le soutien au déneigement des voies communales – campagne 2025-2026 (7-5 Subventions)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

SOLLICITE l'aide maximale du département de l'Ardèche dans le cadre de l'aide aux communes pour le déneigement des voiries communales durant l'hiver 2025-2026.

CHARGE Monsieur le Maire de constituer et déposer par courriel le dossier de demande d'aide financière avant le 31 mai 2026 au département de l'Ardèche, cellules d'aides aux communes

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2026-28 Travaux de réfection du clocher de l'église de Molière (1-1 Marchés publics)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ACCEPTE les propositions suivantes :

Entreprise	Montants
ROQUES pour la réfection intérieure	5 586.72 euros
BCA ZINGUERIE pour le zingage	2 220.00 euros
TOTAL	7 806.72 euros

AUTORISE le Maire effectuer toutes les démarches afférentes à ce dossier

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2026-29 Cession d'une emprise communale située 240 impasse du Marchand à M. Lindner (3-2 Aliénations)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

1. **D'autoriser** le Maire à engager la procédure de cession de l'emprise communale située 240 impasse du Marchand, telle que décrite ci-dessus, au profit de M. Lindner.
2. **D'ordonner** la réalisation d'une enquête publique préalable à cette cession, conformément aux dispositions légales en vigueur.
3. **De fixer** le montant de la vente à 2140 euros pour une surface de 435 m² (5 euro /m2)
4. **De préciser** que tous les frais liés à cette opération (frais de géomètre, frais d'enquête publique, frais de publication, etc.) seront intégralement à la charge de l'acquéreur, M. Lindner.
5. **De donner** pouvoir au Maire pour signer tous actes, documents et conventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2026-30 Désignation des membres de la CLECT
(5-3 Désignation de représentants)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal : DESIGNNE M. REBOULLET Didier, représentant titulaire et Mme MILESI Evelyne représentant suppléant affecté pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Lancement des commissions communales

- Arche-Agglo Candidatures pour la constitution des groupes de travail et/commission
- Panneaux informatifs
- Retour d'informations sur la réunion avec Mme la Sous-Préfète
- Situation suite au décès de David Mayoud

Prochaine séance du Conseil Municipal le 21 août 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

A Pailharès le 23 juin 2026

Le Maire,

Didier REBOULLET

